



OCTOBRE 2019

## LE MACRONISME UN NÉOLIBÉRALISME ENCHANTÉ

André GAURON

---

Qu'est-ce que le macronisme ? Que veut-dire cet au-delà de la « droite » et de la « gauche », que Antony Giddens<sup>1</sup> a théorisé vingt ans avant Emmanuel Macron et qui sert de sous-bassement idéologique à la politique de nouvelle gauche (*new labor*) de Tony Blair ? La doctrine présidentielle peut-elle se résumer à l'émancipation ou l'épanouissement individuel mis en avant dès les discours de campagne et répété à chaque occasion depuis l'élection ? Pour avoir été la plume du candidat puis du président élu, Daniel Amiel et Ismaël Emelien n'apportent pas de nouvelles notes à la musique présidentielle. L'intérêt de leur manifeste sur le « progressisme »<sup>2</sup> vient plutôt de l'effort de synthèse qui vise à rendre plus lisible et plus transparente l'action de transformation de la société française entreprise par le président de la République.

Les auteurs reprennent ici le thème de la campagne des européennes entre les tenants autoproclamés du progrès et les populistes. En s'appropriant le mot de progrès, ils s'inscrivent dans la filiation des combats de la gauche depuis plus d'un siècle alors même qu'ils se posent en rupture totale avec cet héritage du vieux monde. Cette démarche vise un but précis : rétablir un discours positif, susceptible de faire consensus contre l'immobilité sociale à laquelle ont, selon eux, conduit les politiques de droite comme de gauche en même temps que d'opposer un nouvel avenir (radieux) au projet rétrograde des populistes. Dans le fond, si un président peut se faire élire sur un projet pro-européen assumé dans un pays où une majorité d'électeurs a voté contre le traité européen de Constitution en 2005 et pour des partis anti-européens au premier tour de la présidentielle, n'est-ce pas la preuve qu'affirmer ses convictions payent plus que dénigrer. François Mitterrand ne s'était-il pas fait élire en se prononçant pour l'abolition de la peine de mort dans un pays qui était, à l'époque, en majorité contre ?

En toile de fond, le constat véhiculé depuis bientôt deux décennies par nombre de chercheurs (sociologues, économistes, historiens...) <sup>3</sup> que les classes sociales qui ont structuré la société industrielle ont fait place à une société d'individus qui se détermineraient moins par leur

---

<sup>1</sup> Antony Giddens, *Beyond left and right*, London, Polity Press, 1994.

<sup>2</sup> Daniel Amiel et Ismaël Emelien, *Le progrès ne tombe pas du ciel. Manifeste*. Paris, Fayard, 2019.

<sup>3</sup> Cf par exemple, Eric Maurin, *L'égalité des possibles*, La république des idées, Seuil 2002 ; Pierre Rosanvallon, *La société des égaux*, Paris, Seuil, 2011 ou plus récemment François Dubet, *Le temps des passions tristes*, La république des idées, Seuil, 2019 ou encore Yann Algan, Elizabeth Beasley, Daniel Cohen et Martial Foucault, *Les origines du populisme*, La république des idées, Seuil, 2019.

position professionnelle que par la façon dont ils se situent dans l'espace social, perçoivent leur devenir, conçoivent leurs rapports aux autres. Plutôt que d'attendre une amélioration ou une défense de sa situation d'une action collective, les individus veulent d'abord être reconnus comme personne. Le collectif ne serait plus libérateur mais il serait perçu comme aliénant. Dans un essai de 2002, il y a donc dix-sept ans, Eric Maurin avait déjà proposé, malgré la persistance voire l'aggravation des inégalités, de déplacer la lutte des inégalités de fait aux inégalités des possibles. Emmanuel Macron s'inscrit dans cette lignée. D'où son insistance à combattre les situations de rente pour donner à chacun les moyens de son émancipation (on retrouve là la notion de « capabilities » cher à l'économiste américain Amartya Sen).

Pour David Amiel et Ismaël Emelien, le progressisme repose sur un diagnostic et l'affirmation de trois principes. Le diagnostic est celui d'une France qui serait frappée d'immobilité sociale, géographique, économique, qui nourrit une « société de frustrations ». Cette immobilité serait le résultat de « l'étrange clivage droite/gauche » dont la « raison d'être est de « modérer les extrêmes » et de permettre de « converger vers une économie de marché régulé, alliant le dynamisme du capitalisme à la stabilité offerte par l'Etat providence, améliorant simultanément la justice et l'efficacité de nos économies » mais dont le temps serait achevé. Dans chaque camp, les « libéraux » (entre conservateurs et sociaux-démocrates) auraient contribué à créer l'ordre souhaitable, les uns insufflant plus de justice sociale, les autres plus d'énergie économique. Mais, « cette œuvre historique s'est achevée vers la fin du XX<sup>e</sup> siècle (...). La gauche et la droite ont perdu leur terrain d'affrontement historique. Elles auraient pu se saisir en revanche des nouveaux défis : elles en ont été incapables ».

L'affirmation que la France serait une société bloquée n'est pas nouvelle. Le sociologue Michel Crozier a été, à la fin des années soixante, le premier à poser ce constat<sup>4</sup>. Les réformes conduites depuis un demi-siècle par les gouvernements de droite comme de gauche l'ont largement démenti. L'Etat social construit à la Libération est toujours là, mais les salariés qui subissent les effets de la dérégulation du marché du travail et la transformation des modes de gestion de la main d'œuvre de la part des directions d'entreprise en savent quelque chose. La dualisation de la société française, dénoncée à juste titre, entre urbains et ruraux, très diplômés et non qualifiés, employés dans les activités à la pointe de l'innovation et de la compétition ou, au contraire, en déclin... dément que la société française soit frappée d'un quelconque immobilisme. Le reproche le plus courant est plutôt inverse, qu'elle bouge trop et trop vite et que ceux qui ont moins de capacité d'adaptation décrochent et finissent pas se vivre comme exclus de la communauté nationale ou, pour le moins relégués à ses marges. La France est une société en mouvement comme elle ne l'a peut-être jamais été, mais dont le mouvement ne bénéficie pas de la même façon à tous.

Il n'y a d'immobilité que si on vise la stabilité du cadre institutionnel, juridique, social, économique de cet Etat social. C'est bien lui qui est visé. A la différence de ses prédécesseurs, Emmanuel Macron ne se pose pas en défenseur du « contrat social » de l'Etat providence hérité du Conseil national de la résistance. Au contraire, celui-ci est pour lui la source de cette « immobilité », de ces rigidités qui empêche la France de s'adapter à son époque, et dont les « corps intermédiaires » sont la plus pure expression. L'objectif du politique est alors de détricoter l'ensemble des institutions nées de ce « contrat social » qui font obstacle à la

---

<sup>4</sup> Michel Crozier, *La société bloquée*, Paris, Seuil, 1970.

mobilité des individus. Tel est le sens des réformes qui visent la formation initiale et continue, l'assurance chômage, les retraites, l'Etat lui-même jusqu'à la production des élites à travers la mise en cause de l'ENA. Si les chercheurs évoqués plus haut ont depuis des années posé le constat du basculement de la société industrielle vers la société des individus, Emmanuel Macron est le premier à formuler un discours politique destiné à cette nouvelle société qui rompt clairement avec les anciens schémas de pensée. C'est ce travail que réalise le *Manifeste* de Daniel Amiel et Ismaël Emelien qui définit un nouveau progressisme.

Les trois principes du progressisme sont les suivants : 1) *maximisation des possibles*, 2) *d'avantage de possible quand on agit ensemble*, 3) *commencer par le bas*. Le but : assurer à chacun le « maximum d'autonomie » pour « pouvoir faire ses preuves par son travail, ses efforts, ses mérites ; pouvoir s'installer ailleurs pour poursuivre ses rêves ; pouvoir gravir l'échelle sociale pour construire son propre destin ». On retrouve là le rêve américain qui fascinait déjà Nicolas Sarkozy. Pour cela, il faut « combattre tous les déterminismes », toutes « les rentes de la liberté » (rente scolaire, immobilière, patrimoniale, de statut social...), tous les corporatismes. La rente est à Emmanuel Macron, ce que la finance était (du moins dans le discours) à François Hollande : l'ennemi. La mission des progressistes s'énonce alors simplement : « faire tout ce qui est en leur pouvoir pour élargir les opportunités et les perspectives des individus ».

Le mot clé est l'individu. Car, nous disent Daniel Amiel et Ismaël Emelien, « les progressistes ne s'adressent plus aux classes sociales, mais à des personnes ». Une foule de solitaires, qui certes font société mais où « chacun est considéré pour lui-même ». Pour eux, la question ne se pose pas : « surtout être traité d'abord comme un individu est ce à quoi on aspire : voir reconnaître la légitimité de ses aspirations personnelles, être doté des moyens pour renverser les obstacles spécifiques qui s'y opposent, devenir libre de choisir soi-même sa vie ». Que cette réalisation de soi passe par la prise en compte des intérêts communs d'un groupe social et donc par une action collective de groupe, n'a pas place dans le programme progressiste. La question n'est même pas de savoir si les classes sociales ont ou non encore une existence sociale : ils les ignorent. L'individu, « c'est ce qui compte à nos yeux ». Voilà qui est dit sans ambiguïté.

On voit bien la principale conséquence de cette doctrine. Tout ce qui ressemble à l'organisation d'un groupe social n'a pas sa place dans l'action politique et l'élaboration des politiques publiques. Sont visés en premier lieu, les syndicats de salariés. Emmanuel Macron ne s'en est jamais caché : « les syndicats ne représentent pas l'intérêt général, ils ne sont pas à la bonne place (qui) est dans l'entreprise »<sup>5</sup>. Pour lui, dès que les syndicats prétendent défendre des intérêts communs aux salariés de l'ensemble des entreprises, ils sortent de leur rôle car ils enferment les individus dans un cadre qui fait obstacle à leur liberté. C'est ce procès en légitimité qui conduit le président Macron à tenir les syndicats en marge de l'élaboration des réformes sociales : consultés oui, informés oui, mais admis à la table de négociation jamais. Ainsi, Daniel Amiel et Ismaël Emelien peuvent-ils les inviter à « cesser de concentrer leurs efforts sur la meilleure manière de convaincre l'Etat de prendre ou non telle ou telle décision ». Voilà qui a le mérite de la clarté.

Les exemples de mise en cause des syndicats ne manquent pas. Elle se fait à tous les niveaux. Dans l'entreprise, la fusion des instances représentatives, vieille revendication patronale, a

---

<sup>5</sup> Propos tenus devant l'AJS et rapporté par Michel Noblecourt dans Le Monde du 10 mars 2017.

pour objet de réduire les moyens dont disposent les organisations syndicales pour défendre les intérêts de salariés. De même, la barémisation des indemnités accordées par les prud'hommes, vise à limiter la contestation des décisions de licenciements des employeurs et donc, là aussi, à affaiblir le pouvoir syndical dans l'entreprise. Au plan national, la mise à l'écart du Conseil économique, social et environnemental au profit de conférences citoyennes incarne de façon quasi caricaturale ce basculement des corps intermédiaires vers une société d'individus dont il suffirait de tirer au sort quelque uns d'entre eux pour avoir une opinion avisée sur n'importe quel sujet : de la lutte contre le réchauffement climatique à la distance à respecter dans l'épandage de pesticides.

Le dialogue social que la loi Larché avait transcrit dans le droit du travail ne caractérise plus un espace de négociation. Il se réduit à une information réciproque, quoique asymétrique, l'aspect descendant du gouvernement vers les syndicats primant sur l'écoute des revendications et propositions syndicales. On l'a vu avec la réforme du bac comme avec celle du chômage. On le voit avec celle des retraites avec un délégué à la réforme qui reçoit, écoute, formule des propositions aussi vagues que possibles pour relancer un tour de discussion mais il n'y a rien à négocier : ce qui est connu, le basculement dans un régime par points n'est pas négociable, pas plus que la décision de limiter la masse des retraites à 14 % du PIB ; ce qui pourrait l'être n'est pas connu, les modalités de calcul, les transitions, les financements.... Quant à la future gouvernance et à la possibilité pour les partenaires sociaux de piloter le nouveau système et donc de débattre chaque année de la valeur du point, elle reste dans les limbes. Informer, écouter, n'est pas négocier. Et d'ailleurs, écrivent nos auteurs, « si l'on souhaite exprimer son mécontentement par exemple, nul besoin d'adhérer à un syndicat, de militer pendant des années... on peut en quelques jours, par les réseaux sociaux, réunir des millions de citoyens qui partagent le même avis : la principale raison d'être des corps intermédiaires est donc remise en cause ».

Dès lors comment mettre en œuvre le deuxième principe, celui d'agir ensemble pour élargir les possibles ? Les auteurs commencent d'abord par évacuer le débat sur la mondialisation. Sous le titre « la mondialisation sans la soumission », ils dénoncent « le consensus médiatique » qui voudrait qu'il « serait devenu impossible de peser volontairement sur le cours du monde ». Si les institutions héritées de la société industrielle ne sont plus adaptées, « il est faux de prétendre que nous ne pouvons pas les refonder ». Comment ? en s'appuyant sur le local (et d'évoquer la décentralisation ou les monnaies locales (sic !)) et sur l'échelon européen en bâtissant une « Europe des super-nations » (les auteurs proposent une Europe à « géométrie variable » avec des groupes de pays désireux de s'engager sur un projet et prônent une « situation dans laquelle aucun pays ne pourrait empêcher les autres d'avancer plus vite »). Cet agir ensemble passe aussi par une « diversité sans division » (çà c'est pour l'immigration et la religion) et « le goût de l'engagement ».

Pour nos auteurs, le progressisme se distinguerait du libéralisme en débarrassant « l'individu de l'individualisme ». Contrairement à ce que prônait Adam Smith, l'intérêt général ne résulte pas de « la bienveillance du boucher, du marchand de bière ou du boulanger, pour notre diner, mais du soin qu'ils apportent à leurs intérêts », sans avoir à se soucier des autres. Pour les progressistes, « l'intérêt général ne procède pas d'un jeu aveugle », cette fameuse « main invisible du marché ». Il réside dans l'action politique « qui nous permet d'infléchir les forces aveugles ». C'est donc au gouvernement et à l'Etat, qui en est son bras armé, que revient la mission d'élargir le champ des possibles, nullement à la mobilisation et à l'organisation des

individus autour d'intérêts communs et à la recherche de compromis entre groupes à intérêts divergents. Pour les progressistes, la société ne saurait être conflictuelle. On comprend mieux pourquoi le mouvement des gilets jaunes a suscité de la part du président et de sa majorité autant d'incompréhension. Il ne pouvait être que le fruit d'un malentendu, nullement l'expression d'intérêts divergents des leurs.

La réalisation du troisième principe, « commencer par le bas », ne fait que redire ce qui est compris dans le second, à savoir l'illégitimité des « corps intermédiaires », vus comme « interface entre le chef et le citoyen ». La clé réside alors dans une nouvelle administration qui, à tous les échelons, regarderait vers le bas et non plus vers le haut. Cela veut dire des « agents publics plus autonomes et plus responsables avec une obligation de résultats et non de moyens ». Il faudrait aussi reconstruire l'administration autour de projets pour ne plus avoir à en éclater la conduite entre des ministères qui s'ignorent ou s'opposent. Au final, il s'agit de penser une « nouvelle pyramide des pouvoirs » qui laisserait plus de libertés aux individus dans leurs choix car, nous dit-on, « ils ne voient plus le lien entre leurs sacrifices individuels et la cause générale ».

Cette quête d'autonomisation de l'individu, « seul idéal digne d'être poursuivi », passe en définitive par plus de marché et moins d'Etat, plus de pouvoir technocratique et moins de structuration de la délibération collective à travers une auto-organisation des intérêts (ces fameux « corps intermédiaires »). On a là la définition du néolibéralisme. Comme Michel Foucault l'a amplement démontré dans son cours du Collège de France<sup>6</sup>, il s'agit de le comprendre comme un mode de gouvernance et non de n'y voir qu'un remake d'une politique économique libérale. Si, nous dit-on, conservateurs et sociaux-démocrates ont un point commun, c'est leur même appartenance à une société où le marché est resté encadré à l'Etat, encadrement que les libéraux ont cherché à desserrer sans jamais y parvenir totalement. Le nouveau monde, celui des progressistes, est, au contraire, celui d'une société où l'individu et le marché se sont émancipés de l'Etat, ont soumis l'Etat à leurs finalités et non où c'est l'Etat qui définit le champ de l'individu et du marché.

C'est pourquoi, le progressisme d'Amiel et Emelien, celui d'Emmanuel Macron, n'est rien d'autre qu'un néolibéralisme enchanté. Pourquoi enchanté, parce que la conflictualité en a été évacuée, la mondialisation maîtrisée par le renforcement du local et l'appel à l'Europe, où l'engagement de chacun se serait substitué aux partis politiques et aux élus. Le progressisme fait l'impasse sur l'organisation productive, l'éclatement de la chaîne de production, la domination de la finance sur cette organisation, les pratiques de gestion de la main d'œuvre qui déstructurent le marché du travail, les inégalités de revenus et de patrimoine au niveau mondial comme national... L'individu des progressistes est un être hors sol, hors temps, hors lieu, sans assise économique-sociale, qui aurait réussi à se défaire de tout encadrement idéologique de l'Etat comme des partis politiques ou des syndicats, un être d'autant plus libre que quelque part, une élite technocratique penserait la politique, c'est-à-dire l'action collective, pour lui.

Avec le rapport Etat-marché, la place des corps intermédiaires dans l'organisation sociale constitue la question clé. A leur nier toute légitimité à représenter des intérêts collectifs, leur absence laisse le chef face à la « multitude des citoyens anonymes », en harmonie avec les mouvements populistes auxquels les progressistes disent s'opposer. On voit ici poindre un

---

<sup>6</sup> Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique*, Gallimard-Seuil, Paris 2004.

Etat autoritaire, bonapartiste, où la décision est uniquement entre les mains de Jupiter entouré de ses experts. Le limogeage du général de Villiers ou la nomination du procureur de Paris en sont des exemples. Dans ce monde enchanté du progressisme, la possibilité de la délibération collective à travers des institutions adéquates, a disparu.

C'est là la différence fondamentale avec la social-démocratie pour qui, il ne peut y avoir un rééquilibrage des intérêts en présence et une solution pacifique à leurs conflits que si les groupes dominés disposent d'une représentation suffisamment puissante pour compenser la faiblesse de leur position initiale. La social-démocratie n'a pas attendu les progressistes pour faire du développement de l'autonomie des individus et de l'épanouissement de chacun le but de leur action, mais elle ne le conçoit pas sans ces corps intermédiaires organisés. Pour qui veut contribuer à reconstruire un socle social-démocrate pour les temps modernes, la critique du manifeste des progressistes offre une bonne base de départ. Au-delà d'une présentation de la pensée d'Emmanuel Macron, qui peut aider à décrypter les réformes en cours, c'est tout l'intérêt de ce livre.